

Votre bulletin municipal

ODOSinfos

n°5 – Février 2023



Dans ce numéro

P 2. Les brèves

P 3. L'édito de Mme la Maire

P 4. Odos en transition, ça continue

P 5. Le projet de rénovation de la mairie

P 6. Les travaux dans votre quartier

P 7. Notre action à la CATLP

P 9. Le Conseil Municipal des Jeunes

P 9. Tribune

P 10. Ils ont animé l'année 2022

P 12. Des occasions de se retrouver



Pour joindre la MAIRIE d'ODOS

 05 62 45 11 16

 accueil@ville-odos.fr

Pour vous informer et nous alerter

RDV sur
notre site
internet

www.ville-odos.fr



Téléchargez notre
application
mobile



Les brèves

Elections départementales – Canton du Moyen-Adour : on vote les 5 et 12 février.

Suite à l'annulation de l'élection cantonale de juin 2021 dans le canton du Moyen-Adour, un nouveau scrutin aura lieu **les dimanches** 5 et 12 février 2023. Le vote est un devoir citoyen. Retrouvez toutes les informations utiles sur [service public.fr](http://service.public.fr).



Collecte du SYMAT

ATTENTION ! Les jours de collecte des déchets par le SYMAT ont changé depuis début Janvier. Les ordures ménagères seront collectées tous les mardis de chaque semaine et le tri sélectif le mercredi tous les 15 jours.



Stop aux nuisances sonores : quelques rappels.

- Bruits de chantier : ils sont autorisés entre 7h et 20h du lundi samedi. Sauf jours fériés.
- Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie,...) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur,...) : sont autorisés par arrêté municipal de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi, **de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.**
- Tapage nocturne : entre 22h et 7h du matin, les bruits ou tapage à caractère injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont passibles d'une amende.



Mesures de sécurité en période de chasse



Comme tous les ans en période de chasse, la sécurité de cette activité revient dans l'actualité. Vous êtes nombreux à nous signaler des incidents.

Lors des battues, des panneaux avertisseurs doivent être placés sur les chemins d'accès au périmètre de chasse et les chasseurs doivent porter un vêtement orange fluo à haute visibilité. Le bon sens doit inciter les promeneurs à ne pas pénétrer dans ce périmètre.

Contrairement aux idées reçues, il n'existe pas de distance minimale par rapport aux habitations. Il est cependant interdit aux chasseurs de tirer en direction des habitations, des bâtiments, des routes, des stades. La municipalité a interpellé la société de chasse d'Odos sur des manquements évidents de certains chasseurs aux règles de prudence.

Le kiosque du Jardin du Plech

Le jardin partagé du Plech a pris naissance en 2014 aux abords du parking de l'école et de la salle polyvalente sur une surface attribuée par la municipalité.

La première installation d'un hôtel à insectes a marqué la volonté des jardiniers amateurs de sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité.

Depuis, ce jardin a évolué avec l'implantation de jardinières, de plantes-bandes cultivées dont certaines sont gérées par une classe de l'école ou une équipe de la MJC, d'arbres fruitiers, de buissons mellifères, d'un lieu de compostage aménagé, de d'un coin pique-nique. De quoi goûter aux productions, selon les périodes de l'année. La proximité du "Banc de l'amitié" initiative du Conseil Municipal des Jeunes participe à la convivialité de ce lieu. Depuis quelques jours, un kiosque a pris place près de la boîte à livres pour enfants.



Occupation du domaine public



Toute occupation du domaine public est soumise à autorisation de Madame la Maire.

Qu'il s'agisse de la pose d'une benne, du dépôt de matériaux, du positionnement d'une grue, d'un engin de levage ou d'un véhicule spécifique type nacelle ou camion-grue, de l'installation d'un échafaudage ou de palissades, de travaux de voirie sur le domaine public, une autorisation est nécessaire.

Veillez contacter le service urbanisme au préalable : 05 62 45 11 16 ou urbanisme@ville-odos.fr

Chères Odosséennes,
Chers Odosséens,

Après une année 2022 particulièrement animée, le rythme de l'action municipale ne faiblit pas.

La rénovation de la mairie et des espaces publics du centre débutera au début du second semestre et sera réalisée sur trois ans. Nous commencerons par la réhabilitation de l'ancienne conciergerie du château qui deviendra la future mairie. Puis viendra la rénovation de l'actuel bâtiment qui permettra de regrouper les services techniques et le CCAS. Avec le réaménagement des espaces publics dans la dernière année - esplanade et place du monument aux morts- c'est un nouveau paysage qui se dessinera au centre-ville. Ce projet d'envergure permettra de sauvegarder un élément important de notre patrimoine lié à l'histoire du château et de Marguerite de Navarre. L'exposition de ce projet sur le mur d'enceinte de l'église sera visible jusqu'à la fin des travaux.

L'étude pour le développement des mobilités actives sur quatre quartiers de la commune a été engagée en fin d'année. C'est le bureau d'études ASCODE qui nous accompagne pour élaborer différents scénarios d'aménagement routiers. Vous retrouverez les éléments de ce projet dans les pages qui suivent.

En avril, nous voterons le budget de la commune et nul doute que l'augmentation du prix de l'énergie aura un fort impact sur notre budget de fonctionnement. En effet, contrairement aux particuliers, il n'existe pas de bouclier tarifaire pour les collectivités. Ce sujet nous engage collectivement. Des mesures de sobriété énergétique sont déjà appliquées dans l'ensemble des bâtiments communaux, les tarifs de location des salles seront réévalués et un effort est demandé à tous les utilisateurs pour diminuer la consommation d'énergie.

Le maintien de l'offre de santé dans la commune est, je le sais, une source profonde d'inquiétude après le départ à la retraite du Docteur PAYOT. Pendant plusieurs mois, nous avons travaillé avec l'ensemble des professionnels du pôle de santé à la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle soutenue par l'ARS et la CPAM. L'enjeu est de développer l'attractivité du pôle de santé pour convaincre de nouveaux médecins de s'installer à Odos. La municipalité prend une part active dans ce projet dans la limite de ses compétences et de ses capacités de financement. Nous étudions, notamment les possibilités d'acquérir une partie des locaux pour les agrandir. Je suis certaine qu'en conjuguant les efforts de la collectivité et des professionnels de santé, nous réussirons à développer et à pérenniser l'offre de santé dans la commune. Restons confiants pour la suite.

A l'aube de ce début d'année, je vous renouvelle tous mes vœux de bonne et heureuse année, une année pleine d'optimisme et de joie, qui vous préserve en bonne santé et vous assure la réussite dans vos projets.

Isabelle LOUBRADOU
Maire d'Odos

Odos en transition, ça continue...

Extinction de l'éclairage public

Le conseil municipal, sur proposition de la commission « Travaux et sécurité » a décidé à l'unanimité l'extinction de l'éclairage de minuit à 6 heures du matin à partir du 1 juillet 2022.

En agissant contre le gaspillage énergétique, cette mesure a contribué à atténuer l'impact de la hausse du coût de l'électricité pour la collectivité.



Livraison d'une voiture électrique



La Commune a conclu un contrat avec la société Trafic Communication pour bénéficier d'une fourgonnette électrique entièrement financée par les annonceurs locaux. Seule l'assurance du véhicule est à la charge de la commune. Avec ce nouveau véhicule électrique nous participons à la transition écologique sur la commune. Merci aux entreprises partenaires

Consommation énergétique des bâtiments communaux.

Face à l'augmentation très importante du prix de l'électricité et du gaz, la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, agit avec l'ADEME.

Depuis quelques semaines, les 86 communes du territoire peuvent bénéficier d'une mission de conseil en énergie animée un conseiller technique.

Un audit de la consommation de nos bâtiments publics a été réalisé.

Les bâtiments les plus énergivores en électricité et gaz sont : le complexe sportif, le stade municipal, l'ensemble des bâtiments scolaires et le restaurant scolaire,

Depuis la fin de l'année, la commune applique des mesures de sobriété énergétique comme la baisse des températures dans les bâtiments municipaux et l'incitation des utilisateurs à adopter des gestes d'économie. Un bilan sera fait en fin de premier semestre pour en évaluer les effets. D'autres mesures plus structurelles sont à l'étude.



par

Chiffres clés

Gaz

- . Prix moyen en 2022 : **118 € le MWh**
- . Estimation du prix moyen en 2023 : 180 € le MWh

Electricité

- . Prix moyen en 2022 : **230 € le MWh**
- . Estimation du prix moyen en 2023 : **500 € le MWh**

Un vélo transformé pour respecter les engagements "zéro phyto"



La municipalité a fait le choix de cet outil "basse technologie" pour le désherbage sans pesticides des espaces verts et des espaces publics.

C'est à Corps-Nuds, une commune bretonne de 3 300 habitants, que des agents municipaux ont imaginé ce «vélo binette». Contrairement aux binettes classiques qu'il faut tirer, le vélo binette doit être poussé, évitant par là-même d'occasionner des troubles musculo-squelettiques. Depuis le mois de juin le vélo binette a été adopté par les agents du service Espaces Verts de la commune et se révèle particulièrement efficace pour l'entretien des cimetières et du parc du Galopio.

Programme MOBY sur l'écomobilité scolaire, ça continue.

Après un temps de diagnostic sur les usages de mobilité dans la commune, le programme animé par Ecocène entre dans une phase active.



Le comité de pilotage souhaite expérimenter une ligne de pédibus ou de caracycle (vélobus), le développement du covoiturage et l'organisation d'ateliers sur la maniabilité et la mécanique du vélo. Il s'agit d'encourager la pratique du vélo en mobilisant encore davantage le personnel scolaire, les écoliers et leurs parents. Une réflexion se poursuit sur les aménagements de parkings et les tests de signalétique pour sécuriser la marche et le vélo aux abords de l'école. A suivre ...

Le projet de rénovation de la mairie et des espaces publics



Lors de la réunion publique du 5 Décembre 2022, le projet de rénovation de la mairie et des espaces publics a été présenté par le cabinet « Atelier cité architecture ».

Prévu d'être réalisé sur trois exercices budgétaires, le projet verra cette année la réhabilitation de l'ancienne conciergerie du château pour accueillir la mairie. L'actuelle mairie, une fois rénovée, deviendra la mairie annexe. Elle regroupera les services techniques, les services scolaires, l'urbanisme, la police municipale et le CCAS.

Le parti-pris de ce projet a été de conserver le

style architectural actuel.

Historiquement, l'esplanade du château était encadrée par deux pavillons dont un seul subsiste encore aujourd'hui. Les escaliers existants seront remaniés entre la place et l'esplanade pour valoriser la façade de la future Mairie

Coût total de l'opération : 2 207 332 € HT.

2022



ACTIONS ESPACE PUBLIC:

- _démolition escalier monumental
- _ancrer » la façade principale de la Mairie sur la place Margueritte de Navarre
- 1_repositionner l'escalier à l'est, rétablissant la composition qui encadrait à l'origine l'esplanade du château.
- 2_ abaissement du mur de soutènement et mise en place de gradins sur l'esplanade afin de diminuer la rive du mur de soutènement.
- 3_refexion totale des surfaces de sol de la rue du château ainsi que du parvis et de l'esplanade
- _intensification de la présence du végétal (plantation d'abres , de massifs
- _perméabiliser » les sols (noues, surface stabilisé, pavé drainant)

2025



ACTIONS MAIRIE

- 4_transformation importante de l'ancienne conciergerie du château en Mairie (nouveaux percements, reprise structurelle, menuiseries, isolation laine de bois, électricité, fluides, plomberie ...)

ACTIONS MAIRIE ANNEXE

- 5_adaptation du cloisonnement et rénovation énergétique (isolation, remplacement des fenêtres, cloisons adaptés aux usages, électricité ...)

Exposition photos.

Pour expliquer le projet de rénovation de la mairie et des espaces publics, une exposition photos affichée sur le mur de l'église s'offre aux Odosséens. Elle présente l'évolution des bâtiments administratifs dans le centre bourg depuis la fin du 19^{ème} siècle ainsi que le projet de la future mairie et de l'aménagement des espaces publics. Deux panneaux sont consacrés à Marguerite de Navarre et à son château.

Cette exposition réalisée par la municipalité avec le concours du CAUE restera en place pendant la durée des travaux



Bâtiments municipaux.

Travaux réalisés par des entreprises extérieures

- Démolition des anciens vestiaires du stade de foot.
Coût des travaux : 7400 € TTC



- Installation d'un éclairage à led au stade de foot.
Coût des travaux : 30 000 € TTC.



- Poursuite de la rénovation thermique et énergétique de l'école du bourg avec l'isolation en laine de roche soufflée des combles de l'école.
Coût des travaux : 28 000 € TTC.



Travaux réalisés en Régie

- Délimitation de nouvelles concessions au nouveau cimetière

- Confection d'un meuble de rangement à l'école du bourg



- Peinture des sanitaires de l'école du bourg



- Transformation des anciens tennis en boulodrome avec éclairage led



- Campagne de rebouchage des « nids de poule »



Sud

Travaux réalisés par des entreprises extérieures

- Réfection de l'entrée de la rue du Pic du Midi.
Coût des travaux : 4800 € TTC.



- Réfection de la rue de l'Arbizon après rénovation du réseau d'assainissement.
Coût des travaux : 30 000 € TTC.



Bouscarou/Alliats

Travaux réalisés par des entreprises extérieures

- Rénovation des impasses des Zinnias et Glaïeuls.
Coût des travaux : 30 000 € TTC.



Travaux réalisés en Régie

- Curage du canal des Violettes



- Mise en place de nouveaux copeaux de bois pour le sol de l'aire de jeux au parc du Galopio.



Centre

Travaux réalisés en Régie

- Massif à côté du jardin du Plech



- Massif de la maison de la JSO



Nord

Travaux réalisés par des entreprises extérieures

- Puisards route de Tarbes et impasse du pic
Coût des travaux : 12509 € TTC.



Notre action à la CATLP

La nouvelle Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CATLP) a vu le jour le 1er janvier 2017. Ce sont 86 communes qui ont mis en commun leur destin pour développer des projets structurants et avoir des services publics de qualité, adaptés aux besoins des habitants.



La CATLP assume différentes compétences transférées par les communes : Développement économique - Aménagement de l'espace communautaire et urbanisme - Equilibre social de l'habitat - Politique de la ville - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - Eau - Assainissement des eaux usées - Gestion des eaux pluviales urbaines.

L'ACTION DES ELUS D'ODOS AU SEIN DE LA CATLP.

Notre commune compte deux élus délégués communautaires : Isabelle LOUBRADOU, Maire de la commune et Jean-François CAZAJOUS 1^{er} Adjoint en charge de la Dynamisation de la vie locale et citoyenneté.



L'action des délégués se fait à l'intérieur de commissions thématiques : Culture, Développement Economique, Environnement, Eau et assainissement, Gens du voyage, Innovation, Marketing territorial, Syndicat Mixte Adour Amont et lors du Conseil Communautaire.

Compte tenu de la taille de notre commune, Isabelle LOUBRADOU est membre du Bureau Communautaire.

En 2022, nos délégués communautaires ont été à l'initiative de plusieurs actions.



- Développement économique et marketing territorial.
Les friches commerciales et industrielles sont une préoccupation forte des communes. Les entrepreneurs rencontrent parfois des difficultés pour trouver des locaux commerciaux et industriels adaptés à leur activité. D'où l'initiative de la commune d'Odos d'engager une démarche d'identification des locaux commerciaux et industriels vacants de la route de Lourdes. Cette étude qui permet de rapprocher l'offre de la demande des professionnels a démontré tout son intérêt et pourra être reprise sur l'ensemble des zones d'activité de la CATLP.

- Environnement.

- ✓ Communes neutre carbone en 2050.



L'Union européenne souhaite devenir le premier continent qui retire autant d'émissions de CO₂ qu'il n'en produit d'ici 2050. En France, la loi Climat engage les collectivités à réduire leur émission de CO₂. Pour faciliter l'application de ces principes nous avons proposé à la CATLP d'expérimenter une démarche participative associant les habitants, la collectivité et les entreprises. L'objectif est de réaliser le bilan carbone des activités dans la commune, de modéliser des actions et d'en mesurer les effets pour les reproduire sur le territoire de la CATLP.

Odos, à l'initiative du projet, sera associée à la commune rurale d'Aspin-en-Lavedan et à la commune urbaine d'Aureilhan. Le Conseil Communautaire du 15 Décembre 2022 a validé le financement d'une pré-étude pour le premier semestre 2023.

✓ Communauté territoriale d'énergie.



La production d'énergies renouvelables est un des enjeux de la transition énergétique. Madame la Maire d'Odos a été sollicitée par le groupe EVERWATT pour l'étude d'un projet d'autoproduction collective d'électricité

photovoltaïque. L'énergie produite localement est prioritairement autoconsommée par les entreprises et commerces. La commune d'Odos a mis en relation le groupe EVERWATT avec la CATLP pour analyser le potentiel de production photovoltaïque à l'échelle d'un quartier d'activités économiques. Ce projet s'inscrit dans le PCAET (Plan Climat Air Energie et Territoire) porté par la CATLP. EVERWATT a contacté des entreprises de la route de Lourdes et de la zone de Bastillac pour recueillir leur intérêt à participer à cette opération d'auto production et de consommation collective ambitieuse.

Une étude de préfiguration est en cours pour déterminer le potentiel de production photovoltaïque (toitures et ombrières de parking) et pour élaborer des possibilités de développement à court terme.

• Réactualisation du schéma directeur des équipements sportifs

A côté des sports de compétition, la pratique des sports de loisirs est en développement. Les communes sont les premières sollicitées pour mettre à disposition des équipements adaptés. La commune d'Odos porte seule les charges d'entretien de plusieurs équipements comme, par exemple, ceux du tennis et du football alors même que les pratiquants de ces clubs habitent dans d'autres communes. Pour soutenir et conforter l'action de ces clubs pour le rayonnement du sport la CATLP doit s'engager dans le co-financement de ces équipements. Au vu du coût des investissements, nos délégués communautaires ont demandé au Président de la CATLP de réaliser un schéma directeur des équipements sportifs à l'échelle de l'agglomération qui définira les projets prioritaires d'équipements.



• Assainissement collectif

Depuis le transfert, en 2019, de la compétence « Eau et assainissement » à la CATLP, nous avons œuvré pour la réfection des réseaux de la rue du Bois, un réseau en amiante ciment identifié dans un état critique. En effet, l'infiltration massive d'eaux claires parasites provoquent depuis plusieurs années des débordements au niveau du carrefour de la rue du Bois, rue Bellevue et rue du Pic du Midi ainsi que rue du Béarn devant la pharmacie. Afin de réduire ces eaux claires parasites et d'améliorer la capacité hydraulique de ce réseau, le collecteur existant sera remplacé par une canalisation en fonte. Pour traverser le ruisseau une étude géotechnique sera réalisée pour utiliser une technique spéciale sans tranchée et remplacer le collecteur. Coût de l'étude : 18 000 € HT. Coût total des travaux 598 000 € HT réalisés sur les deux exercices budgétaires 2023 et 2024.

Le Conseil Municipal des Jeunes



Elus par leurs camarades pour une durée de 2 ans, les 12 enfants de CM2 et 6^{ème} ont à cœur d'entreprendre des projets et de mener des actions qui s'inscrivent dans le développement durable.



Trois projets ont été réalisés depuis le mois de mars 2022.

Les 2 collectes de vêtements et de jouets réalisées cet été et au début de l'hiver ont remporté un très grand succès.

Le CMJ s'est déplacé à 2 reprises à Pau-Lescar pour visiter l'éco-village Emmaüs et y déposer les objets et vêtements collectés.

Les dons des Odosséens ont été tellement importants qu'ils ont été partagés avec des associations locales comme l' Albert Périguère, le Secours Populaire, la Croix Rouge...

UN TRÈS GRAND MERCI A TOUS !!

Une matinée éco-citoyenne début octobre.

Avec le concours de l'association Trail Runner Foundation et du SYMAT, deux groupes d'enfants et d'adultes volontaires ont sillonné 2 itinéraires de 4,5 kms et 5 kms dans la commune pour collecter des déchets. La collecte, hélas bien fournie, a été ensuite triée et récupérée par le Symat.



Les bancs de l'amitié.



C'est l'idée de trouver un banc et de s'y installer lorsqu'on se sent seul. Chacun est libre de venir à la rencontre de la personne assise sur le banc de l'amitié pour faire connaissance et créer du lien avec elle. C'est une belle idée de solidarité, d'entraide et d'attention à l'autre. Les 4 bancs ont été réalisés par l'association Récup'Actions à partir de palettes en bois. Ils ont été peints par le CMJ et installés par les services techniques de la mairie à l'école du bourg, à la MJC, au jardin du Plech et au parc du Galopio.

Natis – Cloé – Noé – Lison – Baptiste – Claudio –
Chloé – Clément – Emilie autour d'Elodie Balluet,
coordinatrice de la MJC et de Madame la Maire

Fidèles à leur engagement, les jeunes conseillers ont participé aux cérémonies du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre.



Emilie – Cloé – Natis – Noé – Lison - Louise

Baptiste – Lison – Louise – Emilie

Tribune

Chères odosséennes, chers odosséens, le groupe d'opposition vous souhaite, à vous, vos familles et ceux qui vous sont chers, une très bonne et heureuse année 2023. Nous sommes là pour œuvrer pour le bien de notre village, afin que la vie soit le plus agréable possible. Vous pouvez toujours nous exprimer vos attentes ou interrogations par mail au : parole.doposition@gmail.com.

Ils ont animé l'année 2022

Engagements citoyens : quelques extraits des bons moments de la vie Odosséenne.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

La sortie à St Jean de Luz



Entre visite et bains de mer, une pause repas bien méritée

Le repas de Fin d'Année



210 convives étaient réunies



Merci aux jeunes conscrits qui ont assuré le service

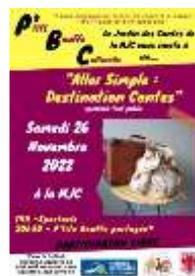
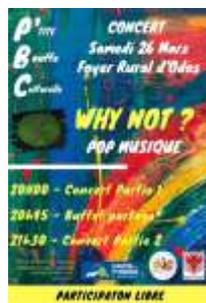


Une animation musicale joyeuse par le groupe « Les frérots de la Péna » et poétique avec Lily la conteuse

LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC)

- Les 'P'tites Bouffes Culturelles

Chaque mois, la MJC propose une « Petite Bouffe Culturelle » : tantôt un spectacle, tantôt un concert, tantôt un débat, ... suivi d'un temps de rencontre autour d'un repas partagé.



- Les « Vendredis jeux »

1 vendredi par mois, de 18h à 20h, la MJC vous invite à sa « Soirée jeux ». Elle est ouverte à tous. Plusieurs jeux, plusieurs équipes, plusieurs tables... on tourne, on partage et on découvre!

Et des après-midi tournoi Belote et Scrabble ;

Prochaines soirées jeux: 6 janvier, 3 février, 10 mars, 7 avril, 12 mai, 2 juin



- Les soirées parentalité

6 rendez-vous dans l'année pour échanger et partager son expérience de parent ou de grand-parent autour d'un thème chaque fois différent : Être grand-parent, La séparation dans le couple, La fratrie...

De nouvelles soirées parentalité sont en préparation pour 2023.

- Les ateliers cuisine

Chaque 2ème mardi du mois, l'atelier "cuisinons ensemble" est proposé aux enfants et à leur famille, pour préparer de bons petits plats!

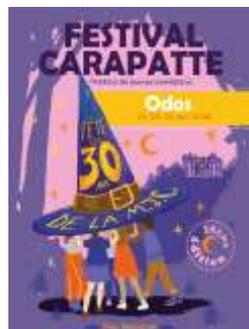


Les 30 ans de la MJC et festival Carapatte du 24 au 26 juin

Un week-end festif avec concert de rock, jeux et animations et du théâtre jeunes en cascade.



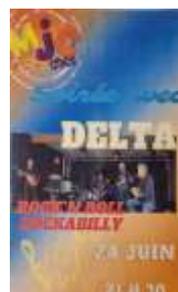
Ouverture du Festival par la sorcière Carapatte



Un public nombreux pour applaudir la trentaine de pièces et les 240 comédiens



Des concerts pour tous les goûts



LE COMITE DES FETES.

- La fête de la St Georges des 29, 30 avril et 1^{er} Mai.



Le repas du village du vendredi soir



Les conscrits millésimes 2002 – 2003 - 2004



L'initiation au tir à la corde pour les plus jeunes

- Les fêtes de l'été des 27 et 28 Août.



Un repas champêtre à l'ombre des platanes



Une première édition de la course de caisses à savon



- Octobre Rose.

Une belle réussite orchestrée par le collectif qui regroupe des particuliers, des associations et le Comité des Fêtes. 2300€ ont été récoltés pour les actions de dépistage et la prévention du cancer du sein menées par la LIGUE contre le Cancer



Le stand des Rubies d'Argelès-Gazost



Les féminines de l'équipe de rugby de Juillan



Les membres du comité des fêtes à la manœuvre

- Le Noël des Enfants de la Commune du 11 Décembre avec un spectacle et un goûter offert par la municipalité et un petit cadeau toujours apprécié des enfants.



Le père Noël très attendu



Une participation nombreuse des enfants de la commune



LES ASSOCIATIONS ODOSENNES

- La Caminade du 16 Octobre organisée par les sections de la JSO.



Plus de 300 participants

Premières foulées

- Le TELETHON du 3 Décembre



Après la marche le repas garbure

Des bénévoles toujours aussi actifs

LA MUNICIPALITE D'ODOS

« Samedi, ça te dit ? » - Tous les 2èmes samedis de chaque mois de 18h à 23h.
6 dates : 11 Juin – 9 Juillet – 13 Août – 9 Septembre – 8 Octobre – 12 Novembre.



Une première édition particulièrement réussie

Cérémonies commémoratives

- . La cérémonie du 14 juillet



Emilie et Louise du CMJ entourent Madame la Maire



Des citoyens attentifs



Apéritif déjeunatoire animé par la Band'à Lyre

. La cérémonie du 11 Novembre



Le retour des Roussignolets



Les CMJ ont participé à la collecte des Bleuets de France



Une assemblée nombreuse et recueillie

- Les illuminations de Noël du 1er Décembre.



Le marché de Noël des Enfants du Galopio et de la MJC



Les petits amis de la Ferme en Balade



Douce nuit avec la chorale de la MJC d'Odos



Balades en poney rennes avec les Ecuries du Bouscarou

Des occasions de se retrouver

AGENDA DES MANIFESTATIONS du 1^{er} février au 30 Juin 2023

- Février :
 - ✓ 3/02 : Soirée jeux par la MJC
 - ✓ 4/02 : Contes en Hiver au foyer rural
 - ✓ 5/02 : Elections départementales – 1^{er} tour
 - ✓ 11/02 : Point-café par la JSO Cyclo VTT
 - ✓ 12/02 : Elections départementales – 2^{ème} tour
 - ✓ 17/02 : Soirée parentalité : les familles monoparentales par la MJC
 - ✓ 26/02 : Tournois de pétanque Triplette mixte organisé par VIP 65
- Mars :
 - ✓ 4/03 : Loto de la GR.
 - ✓ 5/03 : Journée Lymphoedème
 - ✓ 10/03 : Soirée jeux à la MJC
 - ✓ 17/03 : Festival du court-métrage par la MJC
 - ✓ 18/03 : Loto du Tennis.
 - ✓ 25/03 : Tournoi de belote et scrabble par la MJC
 - ✓ 25/03 : Soirée Cantère au Foyer Rural avec la participation du Comité des Fêtes
 - ✓ 31/03 : Soirée parentalité : les ados et les réseaux sociaux par la MJC
- Avril :
 - ✓ 7/04 : Soirée jeux par la MJC
 - ✓ 8/04 : « Samedi ça te dit ? »
 - ✓ 14/04 : Soirée parentalité : usage des écrans par la MJC
 - ✓ 15/04 : Prépa'repas par la MJC
 - ✓ 16/04 : Bourse à la BD par Mangebulles 65
 - ✓ 21, 22 et 23/04 : Fête de la Saint-Georges
 - ✓ 28/04 : Spectacle « L'enfant et les sortilèges » par la MJC
 - ✓ 30/04 : Vide grenier du TOP Volley.
- Mai :
 - ✓ 6/05 : Rando cyclo de la JSO Cyclo VTT
 - ✓ 8/05 : Cérémonie commémorative
 - ✓ 12/05 : Soirée jeux par la MJC
 - ✓ 13/05 : « Samedi ça te dit ? »
 - ✓ 26/05 : Concert des élèves de la classe musique du Lycée Marie Curie par la MJC
- Juin :
 - ✓ 2/06 : Soirée parentalité : familles recomposées par la MJC
 - ✓ 10/06 : « Samedi ça te dit ? »
 - ✓ 24/06 : Fête de la MJC

Retrouvez toutes les dates, lieu et horaires des événements et des manifestations sur le site internet et l'application mobile Néocity.